

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 12 DÉCEMBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 12 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 04 décembre 2019, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	M. Bruno BOSLOUP
Mme Josiane HUGUET	M. Thierry TISSERAND
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Isabelle BRACALE
M. Didier MATRAS	M. Julien THELLIER
Mme Agnès LAVEST	Mme Sophie CARRÉ
M. Jean-Philippe AUSSET	M. Florent MONEYRON
Mme Aline ROCHE	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Daniel PEYNON	M. Bernard SAXER
Mme Annick FORESTIER	M. Didier BLANC
Mme Déolinda BOILON	M. Cyrille COURTY
Mme Monique ROUGIER	M. Bernard FRASIAK
Mme Marie-France MARMY	Mme Marie-France BARRIER
M. Christian BOURNAT	M. René FAVY
Mme Catherine MORAND	M. Daniel DUVERT
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET

VOTE : En exercice : 36

Présents : 30 / Représentés : 5

Votants : 35

Votaient par procuration :

- M. René GODIGON (à M. Jean-Baptiste GIRARD)
- M. Guillaume FRICKER (à M. Christian BOURNAT)
- Mme Monique FERRIER (à M. Daniel DUVERT)
- Mme Élisabeth BRUSSAT (à Mme Sophie CARRÉ)
- M. Yannick DUPOUÉ (à M. René FAVY)

Absent :

- M. Alain COSSON

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'une secrétaire prise au sein du Conseil. Madame Sophie CARRÉ, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Objet : FINANCES – BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITES INTERCOMMUNAL -
DECISION MODIFICATIVE N° BAPAI 2019/02**

**FINANCES – BUDGET ANNEXE PARC D’ACTIVITES
INTERCOMMUNAL****DECISION MODIFICATIVE N° BAPAI 2019/02**

Monsieur le Président expose à l’Assemblée qu’il y aurait lieu de procéder à certains ajustements budgétaires au budget annexe du parc d’activité intercommunal.

En effet, afin de pourvoir :

- Les opérations de stocks pour les travaux de débroussaillage pour l’extension de l’entreprise JPC Création (2C Invest)
- Les opérations de stocks pour les frais de rachat des parcelles à l’EPF/SMAF pour l’extension de l’entreprise JPC Création (2C Invest) et les frais de notaire
- Les recettes des cessions GR supervision / JPC Création / P. COTTE (pour extension)
- Les recettes en subvention du contrat Ambition région pour la dernière phase de travaux d’aménagement
- Les opérations de stocks pour les recettes ci-dessus

il convient de procéder à une décision modificative comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Désignation des articles (dépenses)		Crédits suppl. à voter	Désignation des articles (recettes)		Crédits suppl. à voter
6015-01	Terrains aménagés	+6000	7015-01	Ventes de terrains aménagés	+303044
71355-01	Variation des stocks de terrains aménagés	+ 219432	7472-01	Dotations, subventions CR	+120847
023-01	Virement à la section d’investissement	+235459	71355-01	Variation des stocks de terrains aménagés	+37000
TOTAL DEPENSES F		460891	TOTAL RECETTES F		460891
SECTION D’INVESTISSEMENT					
Désignation des articles (dépenses)		Crédits suppl. à voter	Désignation des articles (recettes)		Crédits suppl. à voter
3555-01	Terrains aménagés	+ 37000	021	Virement de la section de fonctionnement	+235459
			3555-01	Terrains aménagés	+219432
			1641-01	Emprunts en cours	-417891
TOTAL DEPENSES I		37000	TOTAL RECETTES I		37000

AR PREFECTURE

063-246301097-20191212-20191212_05-DE
Reçu le 17/12/2019

CCEDA
CC 12/12/2019
(05)

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE la DM N° BAPAI 2019/02 comme présentée ci-dessus, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 16 décembre 2019

Signé par Florent MONEYRON, Président.